

Coûts cachés : révéler le juste prix de notre alimentation

RAPHAËLLE **VITAL-DURAND**

EN COLLABORATION AVEC FLORENCE **HEUSCHMIDT**

MOTS CLÉS : COÛTS CACHÉS, COÛTS COMPLETS, COÛTS SOCIÉTAUX, TRANSFORMATION DU SYSTÈME ALIMENTAIRE, DURABILITÉ

Nos systèmes agricoles et alimentaires ont un impact négatif sur notre environnement, notre société et notre santé du fait de leurs activités. Le prix actuel des denrées payées par le consommateur n'intègre pas cette dégradation et c'est cela que l'on appelle les « coûts cachés » (FAO, 2023). Face à la défaillance de nos systèmes agroalimentaires, émerge une forme de consensus à l'échelle internationale sur la nécessité de les rendre plus durables. Calculer les coûts de ces impacts apparaît comme un levier pour convaincre et accompagner le changement. La comptabilisation des coûts complets et la comptabilisation des coûts sociétaux sont les deux méthodes présentées dans cette synthèse.

UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DÉFAILLANT

La crise agricole que traverse la France actuellement exacerbe les défaillances d'un système alimentaire agro-industriel. Ce modèle se caractérise par la production de masse de produits alimentaires standardisés et une organisation économique fondée sur la spécialisation, les économies d'échelle et la concentration des entreprises (Fournier & Touzard, 2014). Il est désormais dominant à l'échelle mondiale et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) lui reconnaît comme avantage de nourrir une population qui continue de croître et est largement urbanisée. Il est également le moyen de subsistance pour plus d'un milliard de personnes (FAO, 2023). Pourtant, les Greniers d'Abondance rappellent la défaillance et la vulnérabilité de nos systèmes alimentaires globalisés (Les Greniers

d'Abondance, 2022). Ceux-ci génèrent un tiers des émissions anthropiques de gaz à effet de serre et créent des dommages environnementaux sans pour autant répondre à la malnutrition, qui touche près de la moitié de la population mondiale (Les Greniers d'Abondance, 2022). Si le modèle agro-industriel se targue de produire des marchandises agricoles et des produits alimentaires à bas coûts, les deux initiatives que nous allons étudier montrent qu'en réalité ils génèrent des coûts importants pour la société. Les acteurs des systèmes alimentaires mondiaux génèrent des effets négatifs dans leur environnement du fait de leurs activités. Ces effets ont un coût pour la société qui n'est pas intégré dans le prix de marché et est donc supporté par la collectivité : ce sont des coûts cachés (Rastoin, 2023). Dit autrement, le prix de marché actuel des denrées ne correspond pas au coût réel payé par la société. Calculer les coûts de ces impacts apparaît comme un levier pour convaincre et accompagner le changement. Acteurs privés, institutions, membres de la société civile, chercheurs, nombreux sont ceux et celles qui se sont emparés du sujet. Nous verrons dans quel cadre de pensée ces outils ont émergé et qu'il existe plusieurs méthodes de comptabilisation. Dans cette synthèse, nous nous intéressons plus précisément à la comptabilisation des coûts complets portée par la FAO et à la comptabilisation des coûts sociétaux incarnée par le Bureau d'analyse sociétale d'intérêt collectif (Basic).

Le coût social, environnemental et économique de l'alimentation

Le modèle agro-industriel actuel s'appuie sur l'idée que le marché est l'organisation la plus efficace qui

soit et qu'il permet la meilleure allocation des ressources possible. Évidemment, ce modèle fait face à de nombreuses critiques, notamment liées aux défaillances du marché. Arthur Pigou, fondateur de l'économie du bien-être, introduit notamment la notion d'externalité négative (et d'externalité positive) définie comme suit : « *un acte de consommation ou de production d'un agent qui influe négativement (ou positivement) sur la situation d'un autre agent, sans que cette relation fasse l'objet d'une compensation monétaire* » (Facileco, 2024). Par exemple, la pollution de l'eau par les pesticides et les engrais pourrait être évitée ou réduite en limitant leur utilisation. Cette option n'est pas toujours privilégiée, notamment pour des raisons économiques. Ces choix entraînent des conséquences sur la santé et sur l'environnement, appelées externalités négatives, et génèrent des coûts cachés (Basic, 2024b). La première étude sur les coûts cachés des systèmes alimentaires est publiée par l'association Sustainable Food Trust en 2017. Son objectif est de chiffrer les externalités négatives du système alimentaire britannique en comparant le coût de ce dernier à celui de la dépense alimentaire. Elle conclut notamment que « *chaque £ payée par le consommateur génère 1 £ de coûts additionnels non supportés par les entreprises et donc transférés à la société* » (Fitzpatrick et al., 2019). En 2018, la Suisse réalise une analyse de cent types d'externalités et arrive à un résultat similaire : pour 1 franc suisse payé par le consommateur, on compte 0,87 franc suisse de coûts cachés. La Fondation Rockefeller estime quant à elle à 2 105 milliards de dollars les coûts cachés de l'alimentation aux États-Unis en 2020. Ce montant représente le double des dépenses alimentaires du pays (Rastoin, 2023).

Il faudra attendre 2021 pour avoir la première étude à l'échelle mondiale, réalisée par le Comité scientifique du Sommet mondial de Nations unies des systèmes alimentaires (UNFSS). Celle-ci évalue les externalités à 11 900 milliards de dollars. Quarante-cinq pour cent de ce montant est attribué à des coûts environnementaux, 38 % à des coûts de santé et 17 % à des coûts économiques. Cette étude servira de base pour la publication de la revue emblématique de la FAO sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture (SOFA) (Rastoin, 2023). La figure 1 récapitule les résultats des estimations des études mentionnées ci-dessous.

FIGURE 1. COÛTS MARCHANDS DE L'ALIMENTATION ET ESTIMATION DES EXTERNALITÉS NÉGATIVES DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

Pays et monde	Dépense de consommation alimentaire des ménages (1)	Coût des externalités (2)	Ratio (2) / (1)	Santé humaine % de (2)	Environnement % de (2)	Autres impacts % de (2)
Royaume-Uni, 2015, Mds £	120	116	0,97	48 %	39 %	13 %
Suisse, 2018, Mds CHF	37	32	0,86	45 %	36 %	19 %
États-Unis, 2019, Mds USD	1 100	2 105	1,91	54 %	38 %	8 %
Monde, 2018-2019, Mds USD	10 000	11 900	1,19	38 %	44 %	18 %

(Source : Rastoin, 2023)

Le tableau met en exergue l'ampleur des coûts cachés, que ce soit à une échelle nationale ou à une échelle mondiale. Ces résultats invitent à saisir l'urgence d'accompagner nos systèmes alimentaires vers plus de durabilité sociale et écologique.

La FAO affiche clairement son objectif de proposer un nouvel outil d'aide à la décision pour les États.

Coûts cachés, coûts complets, coûts sociétaux : de nouvelles méthodes d'aide à la décision ?

Une multitude d'initiatives émergent pour essayer d'évaluer les externalités et les coûts cachés de nos systèmes alimentaires globalisés. Les motivations peuvent porter sur l'intégration des externalités dans les bilans comptables, la monétarisation des services écosystémiques, ou encore servir de support de plaidoyer. Ces initiatives peuvent être portées par le monde de la recherche, des acteurs privés, des institutions, la société civile, qui pourront parler de coûts cachés, de coûts complets, de coûts sociétaux (Alliot, 2016). Il existe plusieurs méthodes de comptabilisation des coûts cachés : d'abord, la comptabilisation des coûts complets portée par la FAO ; ensuite la comptabilisation des coûts sociétaux développée par le Basic. Ces deux méthodes ont pour finalité commune d'accompagner la transition de nos systèmes alimentaires vers plus de durabilité.

RÉVÉLER LE COÛT DE NOS ALIMENTS : LA COMPTABILISATION DES COÛTS COMPLETS

Au cours des années 2020 émerge au niveau international une forme de consensus sur la nécessité de transformer les systèmes agroalimentaires « *pour les rendre plus efficaces, plus résilients et plus durables* » (FAO, 2023). Mais comment transformer ces systèmes lorsque les impacts ne sont pas clairement quantifiés ? C'est avec la volonté d'apporter des éléments chiffrés aux décideurs que la FAO initie un travail de calcul des coûts cachés à l'échelle mondiale. Elle propose une étude en deux temps dont les résultats seront publiés dans la revue SOFA. La première partie intitulée « Pour une transformation des systèmes agroalimentaires : connaître le coût véritable des aliments » est parue en novembre 2023. Elle introduit la comptabilisation du coût complet et chiffre les impacts des systèmes agroalimentaires au niveau mondial. En parallèle, elle propose une évaluation à l'échelle nationale de 154 pays. À partir des données et des ressources disponibles, la FAO offre une estimation des coûts cachés des systèmes agroalimentaires en quantifiant et analysant les capitaux environnementaux, sociaux, sanitaires et économiques.

Comptabilisation des coûts complets par la FAO

La comptabilisation des coûts complets est définie par l'Alliance mondiale pour l'avenir de l'alimentation et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) de la façon suivante : « *une approche globale et systémique qui vise à mesurer et à évaluer les coûts et les avantages environnementaux, sociaux, sanitaires et économiques produits par les systèmes agroalimentaires, afin d'aider les décideurs, les entreprises, les agriculteurs, les investisseurs et les consommateurs à prendre de meilleures décisions* » (FAO, 2023). Dans son étude, la FAO évalue l'ensemble des flux (naturel, humain, social, et produit) en provenance et à destination des systèmes alimentaires et ce sur l'ensemble des étapes, depuis l'exploitation des aliments jusqu'à leur consommation. Par exemple, pour le capital naturel, nous pouvons considérer que les flux entrants vers les systèmes agro-industriels vont être la pollinisation, l'eau douce, la croissance de biomasse. À l'inverse, la

déforestation, la perte de biodiversité, les émissions de gaz à effet de serre, sont considérés comme les flux sortants de nos systèmes. Ce sont donc l'ensemble des effets positifs et négatifs que peuvent avoir les systèmes agro-industriels sur le capital naturel, humain et social que la FAO comptabilise. Concrètement, elle chiffre la perte agricole ; elle évalue la perte de productivité et de revenu entraînée par la maladie ou la réduction de l'espérance de vie ; elle mesure les conséquences engendrées sur notre économie et les pertes de services écosystémiques générées (FAO, 2023).

Caractéristiques de cette méthode

Pour réaliser cette étude, la FAO s'est appuyée sur un modèle élaboré par Steven Lord pour la Food System Economic Commission (FSEC) permettant l'évaluation des coûts cachés sur trois dimensions : environnementale, sociale et sanitaire. Ce modèle a été complété par plusieurs bases de données mondiales permettant une première estimation des coûts annuels pour 154 pays entre 2016 et 2023. L'objectif est d'offrir un aperçu des coûts réels des systèmes agroalimentaires. Pour cela, l'ensemble des résultats est présenté avec une valeur monétaire unique. Cela consiste à dire que la baisse directe de productivité et les dommages causés sur l'environnement représentent un poids économique direct pour les pays. Par exemple, le coût social du carbone est le coût économique en dollars du dommage causé par l'émission de carbone dans l'atmosphère. Sur cette base-là, il est possible de monétiser l'impact de l'émission de la tonne de carbone liée à la production d'aliments et à l'utilisation d'énergie associée. Ce chiffrage permet de montrer les coûts ou les gains économiques d'une action qui aurait pour conséquence d'augmenter ou de diminuer les émissions de carbone. Cette quantification économique apparaît comme un moyen d'enclencher le dialogue avec les acteurs concernés et comme un outil d'aide à la prise de décision. Par ailleurs, pour l'étude de la FAO dont le champ d'analyse est très large, la monétisation présente l'avantage de pouvoir agréger les données. La comparaison est rendue possible à différentes échelles (nationale et mondiale), par niveau de revenu des pays étudiés et de comparer des indicateurs macroéconomiques (par exemple le PIB). Cela signifie aussi que l'ensemble des flux et leurs effets, évoqués dans le paragraphe précédent, sont complètement

comparables. Pour effacer les disparités de prix et de monnaie entre les pays, les résultats sont présentés en dollars USD en parité de pouvoir d'achat (PPA) (FAO, 2023).

Les différents types de coûts cachés

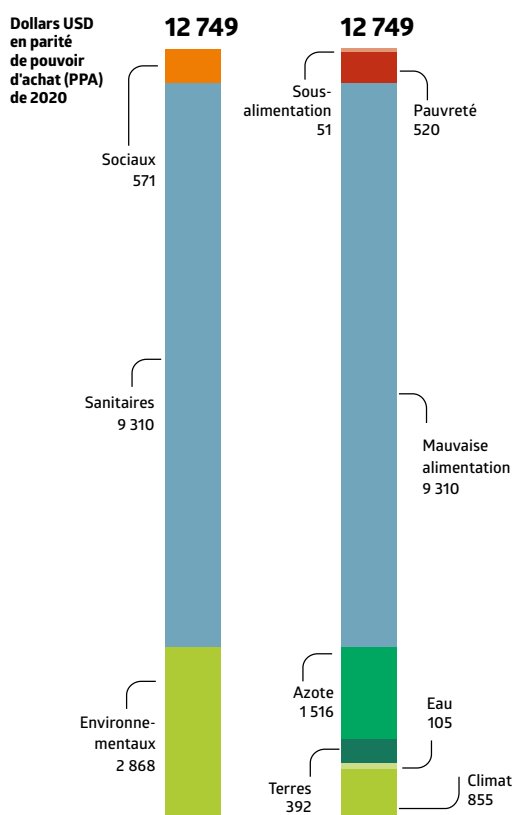
La FAO estime à 10 % du PIB mondial les coûts cachés du système alimentaire globalisé. Les résultats montrent que 73 % des coûts cachés sont des coûts sanitaires, dont la quasi-totalité provient d'une mauvaise alimentation. Le coût environnemental associé aux émissions de gaz à effet de serre, à la pollution hydrique et à la dégradation des sols représente 23 %. Et enfin, la composante sociale qui regroupe la pauvreté et la sous-alimentation est de 4 % (Figure 2). Plus généralement, il est intéressant de noter que la contribution aux coûts cachés dépend essentiellement du niveau de revenu des pays : ceux dont les revenus sont les plus élevés émettent douze fois plus de coûts cachés que les pays avec les revenus les plus faibles. La FAO estime dans son rapport à 10 000 milliards de dollars USD en PPA l'ensemble des coûts cachés de notre alimentation à l'échelle mondiale en 2020. Elle affirme que la probabilité que ce montant soit exact, voire sous-estimé, est de 95 %. Par exemple, l'étude ne prend pas en compte la pollution de l'eau par le phosphore, ni les impacts liés à l'exposition aux pesticides et à la dégradation des terres. On comprend ainsi que la FAO a été obligée de composer avec les données existantes. La disponibilité des données est l'un des enjeux clés pour renforcer la pertinence de cet outil.

Par ailleurs, nous pouvons questionner les limites de l'estimation de l'ensemble des pertes au prisme de la valeur économique. Peut-on donner une valeur monétaire à tout ? Comment estimer le coût des pertes écosystémiques ou humaines ? Et peut-on comparer ces pertes ? Ce sont autant de questions éthiques et morales que la démarche pose. Un deuxième rapport est en cours pour apporter un niveau de granularité plus fin. Au travers d'évaluations ciblées, la FAO souhaite apporter aux pays membres des éléments pour faciliter le travail de hiérarchisation des solutions et des outils pour se saisir de la transformation du système.

De plus, il est intéressant d'observer que des approches complémentaires à celle de la FAO existent. Par exemple, la comptabilisation des

coûts sociétaux mise en place par le Basic. Celle-ci adopte une approche socioéconomique et comptable qui cherche à comprendre le poids des dépenses publiques pour compenser les effets cachés et pervers du système alimentaire français.

FIGURE 2. COÛTS CACHÉS DES SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES, PAR CATÉGORIE DE COÛTS (À GAUCHE) ET SOUS-CATÉGORIE (À DROITE), EN 2020.



(Source : FAO, 2023)

LA COMPTABILISATION DES COÛTS SOCIÉTAUX DU SYSTÈME ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Le Basic est une société coopérative d'intérêt collectif (Scic) qui s'intéresse aux impacts générés par les modes de production et de consommation. Depuis sa création en 2013, elle produit des analyses qui cherchent à éclairer le débat public en apportant de la transparence et des données

chiffrées (Basic, 2024a). Par exemple, en 2021, le Basic s'intéresse aux coûts cachés des pesticides dans son étude « Pesticides : un modèle qui nous est cher ». Plus récemment, le Secours catholique, l'association Solidarité Paysans et le réseau Civam ont commandité une étude au Basic pour évaluer les coûts sociétaux du système alimentaire français. L'ambition de cette étude est similaire à celle de la FAO, mais nous allons voir que cette étude se distingue par le chemin parcouru. La dernière partie de cette synthèse présente la méthode ainsi que ses spécificités. L'étude n'étant pas encore finalisée au moment de la rédaction de cette synthèse, aucun élément chiffré ne pourra être présenté. Elle sera normalement rendue publique en octobre 2024.

Comptabilisation des coûts sociétaux par le Basic

Les coûts sociaux s'inscrivent dans un cadre de pensée porté par l'économiste William Kapp dans les années 1970. Il définit ce concept de la façon suivante : « *L'ensemble des pertes et dépenses, directes et indirectes, présentes et futures, qui sont supportées par des tiers ou par la collectivité dans son ensemble du fait des impacts sociaux, sanitaires et environnementaux des modes de production et de consommation* » (Kapp, 2015). On peut prendre pour exemples les coûts de dépollution, de prise en charge de maladies, de pertes de revenus, qui sont trop souvent supportés par un acteur tiers. Ainsi, « *les profits sont privatisés, les coûts sont mutualisés* » (Alliot, 2016). Ces effets sont les conséquences des activités économiques des acteurs des systèmes alimentaires. Contrairement aux externalités, que William Kapp (2015) considérait à l'époque comme des « *perturbations mineures ou exceptionnelles* », les coûts sociaux sont inhérents et caractéristiques des fonctionnements actuels des systèmes. Le Basic s'appuie sur la théorie proposée par William Kapp pour introduire la notion de « coûts sociétaux ». Cette notion prend en compte les aides publiques allouées aux systèmes agroalimentaires et les coûts des impacts négatifs sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production agricole jusqu'à la consommation alimentaire. De la transparence est ainsi apportée concernant les différents types de coûts supportés par la société. Le deuxième point fort de cette méthode est la place centrale qu'elle donne au concept de durabilité de

nos systèmes. Pour le Basic, le coût sociétal est un bon indicateur pour évaluer la durabilité ou la non-durabilité de nos systèmes (Alliot, 2016). Une boussole de durabilité a été mise en place par le bureau d'étude, qui comprend à la fois des dimensions de durabilité écologique (climat, qualité de l'air, biodiversité, eau, sols, ressources énergétiques et matériaux, déchets) et de durabilité sociale (santé humaine, conditions de travail, niveau de vie décent, équité socioéconomique, cohésion sociale, démocratie alimentaire, sécurité alimentaire, bien-être animal) (Basic, 2024b). Dans cette étude, le bien-être animal n'a pas été pris en compte et les critères de cohésion sociale et d'équité socioéconomique ont été fusionnés.

Caractéristiques de cette méthode

Notre système économique engendre un ensemble de coûts privés ou publics qui peuvent être privatisés ou mutualisés. Dans le périmètre des coûts sociétaux, le Basic distingue :

- les coûts reportés sur les ménages et les entreprises tierces : l'étude cherche à mesurer combien coûterait un accès à une alimentation saine et durable pour tous ;
- les coûts des soutiens publics auprès des acteurs du système alimentaire allant de la production à la consommation et les coûts des impacts négatifs pris en charge.

Dans le cadre des politiques publiques mises en place, l'État peut soutenir les acteurs du système en attribuant des aides financières directes comme les subventions, ou avec des aides indirectes en mettant en place de l'exonération. Ensuite, l'État peut décider de prendre en charge le coût des impacts négatifs émis par les filières sur l'ensemble des éléments composant la boussole de durabilité. Par exemple, les coûts des dépenses de sécurité sociale qui sont liées à une alimentation trop sucrée et trop salée. Pour comptabiliser les coûts sociétaux, le Basic adopte une approche comptable qui analyse :

- le coût des soutiens publics : dépenses de l'État, dépenses des collectivités territoriales, dépenses européennes ;
- les coûts des impacts négatifs : dépenses publiques qui prennent en charge les impacts négatifs générés par le système alimentaire pour les dimensions de la boussole de la durabilité ;

- les coûts sociétaux qu'il s'agirait de réduire ou de prendre en charge : coût de l'accès pour tous à une alimentation saine et durable. Dans son rapport, le Basic donne sa définition d'une alimentation saine et durable et suppose qu'elle implique un surcoût pour la population. Le travail en cours consiste à estimer quel serait le montant d'une prise en charge collective de ce surcoût ;
- le coût reporté à l'international pour l'atteinte d'un revenu décent par les producteurs des principales filières d'importation. La France importe un certain nombre de denrées qui sont produites hors de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Or certaines filières, comme celle du cacao, du fait d'une répartition très inégale de la valeur tout au long de la chaîne, maintiennent les cacaoculteurs en dessous du seuil de pauvreté. Dans ce cas, le Basic cherche à calculer combien coûterait pour la société une juste rémunération des agriculteurs de cette filière (Basic, 2024b).

Pour le chiffrage, le Basic s'est appuyé sur une multitude de bases de données publiques telles que le budget général de l'État, les dépenses fiscales (Institut de l'économie pour le climat), les dépenses sociales (travail du Basic), les dépenses européennes (politique agricole commune).

Objectifs et finalités

En mettant en lumière les coûts sociétaux du système alimentaire français il devient ensuite possible de questionner leur répartition dans un objectif de justice et de durabilité. Dans la tribune du Veblen Institute intitulée « Face aux limites des externalités : les coûts sociétaux », Christophe Alliot, co-fondateur du Basic, explique que cette méthode de comptabilisation se veut au service de l'intérêt collectif (Alliot, 2016). En diffusant largement et gratuitement les études réalisées, le bureau d'étude apporte de la transparence relative aux impacts et aux coûts sociétaux liés aux activités économiques. Il questionne « la relation entre la privatisation de la création de valeur et la mutualisation des coûts sociétaux associés » (Alliot, 2016). Mais surtout, comment réattribuer les coûts sociétaux générés ? Faut-il mettre en place des mécanismes d'internalisation de ces coûts ? Les économistes néo-classiques

introduisent cette notion de stratégie d'internalisation pour réduire les externalités. Cela peut passer par des mécanismes de taxation comme par la mise en place de régulations par l'État. Le Basic propose notamment dans son rapport de responsabiliser les entreprises qui sont à l'origine de ces coûts en réintégrant les coûts sociétaux dans le coût privé. Ce serait le cas si l'on intégrait le coût sanitaire aux structures ne respectant pas les normes environnementales légales. Pour les coûts sociétaux reportés sur les ménages ou des entreprises tierces, l'État peut mettre en place une approche curative en prenant en charge ces impacts, ou préventive en mettant en place de nouvelles politiques publiques (Basic, 2024b).

CONCLUSION

Face à la nécessité de faire évoluer les systèmes alimentaires mondiaux vers plus de durabilité, de nouveaux outils d'aide à la décision émergent. Le Basic mesure le poids des dépenses publiques pour compenser les effets cachés et pervers du système alimentaire français. En chiffrant ce coût réel, il interroge la répartition des coûts sociétaux et leur prise en charge ou non par l'État. En 2019, l'Inspection générale des finances et l'Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable (IGEDD) font une proposition de méthode pour une budgétisation verte. Cela consiste à identifier « les dépenses et les recettes ayant un impact environnemental significatif, positif, ou négatif » sur l'environnement (Alexandre *et al.*, 2019). L'approche comptable utilisée par le Basic permet d'adapter cette méthode pour évaluer l'impact des dépenses budgétaires du secteur agricole et alimentaire. La budgétisation verte semble d'autant plus pertinente si elle est couplée à celle des coûts sociétaux. Des arguments solides pourront ainsi être présentés pour réorienter les dépenses publiques vers un système alimentaire plus durable.

La FAO, quant à elle, dresse un état des lieux et chiffre les coûts et les avantages du système en place. Son rôle est d'apporter de l'expertise aux États membres et d'encourager leur engagement. Il est urgent que l'ensemble des acteurs s'appuient sur ce type d'outils pour accompagner la transition des systèmes agricoles et alimentaires vers plus d'efficacité, plus de résilience et ainsi viser leur durabilité. Réinventons collectivement un futur souhaitable.

BIBLIOGRAPHIE

Alexandre, S., Tordjman, F., Roucher, D., Stroeymeyt, L. & Waysand, C. (2019). *Green budgeting : proposition de méthode pour une budgétisation verte*. Vie publique. <https://www.vie-publique.fr/rapport/270663-green-budgeting-proposition-de-methode-pour-une-budgetisation-verte>

Alliot, C. (2016). *Face aux limites des externalités : les coûts sociétaux*. Institut Veblen. <https://www.veblen-institute.org/Face-aux-limites-des-externalites-les-couts-societaux.html>

Basic (2024a). *Qui sommes-nous ?* Basic. <https://lebasic.com/qui-sommes-nous/>

Basic (2024b). *Étude sur la création de valeur et les coûts sociétaux du système alimentaire français. Quels enseignements pour l'accès de toutes et tous à une alimentation saine et durable ?* Basic (version confidentielle de février).

Facileco (2024). *Arthur Pigou*. <https://www.economie.gouv.fr/facileco/arthur-pigou>

FAO (2023). *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Pour une transformation des systèmes agroalimentaires : connaître le coût véritable des aliments. Résumé*. FAO Rome. <https://www.fao.org/3/cc7937fr/cc7937fr.pdf>

Fitzpatrick, I., Young, R., Barbour, R., Perry, M., Rose, E. & Marshall, A. (2019). *The hidden cost of UK food*. Sustainable Food Trust. https://sustainablefoodtrust.org/wp-content/uploads/2022/01/Website-Version-The-Hidden-Cost-of-UK-Food_compressed.pdf

Fournier, S. & Touzard, J.-M. (2014). La complexité des systèmes alimentaires : un atout pour la sécurité alimentaire ? *Vertigo*, 14(1). 10.4000/vertigo.14840

Kapp, K. (2015). *Les coûts sociaux de l'entreprise privée*. Veblen Institut & Les petits matins.

Les Greniers d'Abondance (2022). *Qui veille au grain ? Du consensus scientifique à l'action publique*. Les Greniers d'Abondance. <https://resiliencealimentaire.org/wp-content/uploads/2022/02/Livre-Qui-veille-au-grain-3.pdf>

Rastoin, J.-L. (2023). Éditorial. Le « juste prix », instrument incontournable de la transition des systèmes alimentaires. *Systèmes alimentaires/Food systems*, 8, 17-28.

Cette étude s'est également basée sur les entretiens suivants, dont les contenus sont venus enrichir l'analyse

Aulanier A., chargée de mission « plaidoyer accès digne à l'alimentation durable » au Secours catholique, entretien en visioconférence le 23/01/2024.

Borniotto D., économiste de formation et doctorante au Sytra, entretien en visioconférence le 05/02/2024.

Bricas N., chercheur au Cirad, UMR MoISA et titulaire de la Chaire Unesco Alimentations du monde, entretien en visioconférence le 07/02/2024.

Fosse J., président du centre INRAE Hauts-de-France, entretien en visioconférence le 26/01/2024.

Laborde D., directeur de la division de l'économie agroalimentaire de la FAO, entretien en visioconférence le 15/02/2024.

Rastoin J.L., ingénieur agronome et fondateur de la Chaire Unesco Alimentations du monde, entretien le 02/02/2024 à Montpellier.